



Activités physiques et sportives en santé mentale

Union européenne

**Sport en Tête**

Association à but non lucratif (Loi du 1er juillet 1901)

<http://www.sport-en-tete.fr>

**Compte rendu de l'AG ordinaire  
20 octobre 2022 à Lorquin**

Émargement des présents à l'Assemblée générale

Vérification du quorum permettant l'ouverture de l'AG

Ouverture de l'Assemblée générale à 9h45

- 1) Présentation des structures et délégués présents à l'AG
- 2) Constitution du Bureau de Vote :

Marie Jo : référente de région

Pierre Yves : membre du bureau

Aurélien Forget : Hôpital de Jury

- 3) PV de l'AG 2021 Vote POUR à l'unanimité
- 4) Rapport moral de la Présidente Vote POUR à l'unanimité

Présences à l'AG et point sur la situation actuelle pouvant expliquer les absences

Implication de Sport en tête pendant la période du contexte sanitaire actuel

Officialisation du sport en tant qu'outil de soins et publication des fiches « prescriptions » par l'HAS

La prescription du sport en tant que soin droit opposable au patient

- 5) Bilan des séjours 2021 par B. Leredde , PY.Gérard et P. Souvestre

Le nombre d'inscriptions a permis de maintenir l'ensemble des séjours

- **Les Saisies en Savoie**

En raison du contexte sanitaire plusieurs structures ont dû annuler leur présence en dernière minute, 4 établissements présents et 48 personnes engendrant des frais supplémentaires et des démarches en direct avec Belambra ayant limité le déficit financier.

Il est proposé à partir de 2023 que les hébergements en cas de désistement après la date butoir puissent être facturés aux établissements et associations concernées par ces annulations.

En 2023 quelques changements sur ce séjour :

Plus de ski de fond en raison du coût et de la baisse des participants à cette activité

Engagement des moniteurs de l'ESF uniquement le matin pour ski de piste et raquettes

En 2023 séjour planifié du 8 au 14 janvier coût 580 euros

- **Bombanes (33) en Gironde**

En raison du contexte sanitaire 3 établissements présents et 28 patients

Nouvelle organisation du séjour dorénavant basé sur des rencontres sportives avec challenges et plus avec l'esprit compétition

En 2023 planifié du 8 au 14 mai coût 370 euros

- **Savines le lac dans les hautes alpes**

En raison du contexte sanitaire 5 établissements et 45 personnes  
Les activités Randonnées, Escalade initiation, accrobranches, pétanque ont été maintenues.  
L'activité escalade a été animées par sport en tête Bron ayant l'ensemble des diplômes  
requis...expérience à renouveler compte tenu du succès.

En 2023 planifié du 4 au 10 juin coût 270 euros

- **Saint Lunaire région Saint Malo**

8 établissements présents et 55 personnes inscrites  
Les retours ont été favorables à la poursuite de ce séjour en prévoyant d'améliorer l'activité char à  
Voile et la durée des sorties catamaran (modifié au séjour de sept 2023 avec réussite ++) Ce séjour  
est à reconduire

En 2023 planifié du 4 au 08 septembre coût 270 euros

- **Pas de séjour Voile en tête en 2021** compte tenu du contexte sanitaire

- **6) Bilan financier 2021-2022 par P.SOUVESTRE** Vote : POUR à l'unanimité

Le Bilan financier de l'année écoulée a été distribué aux présents de l'AG

Les séjours sont organisés à prix coutant et se déroulent sur St Lunaire, Bombannes , Savines le  
lac et les Saisies .

La trésorerie doit également prévoir des avances financières pour l'ensemble des séjours  
organisés (locations,réservations...)

Chaque année un séjour voile est organisé mais n'a pas eu lieu en 2021 compte tenu du contexte  
sanitaire.

L'association ne fonctionne qu'avec des bénévoles

Ce dernier montre un léger déficit dû au séjour des Saisies pour lequel des frais supplémentaires  
ont été engendrés compte tenu des désistements de dernière minute.

Un rappel a été effectué pour inciter les régions à demander leur droit de tirage correspondant à  
ce qui est attribue par région. Ce droit de tirage correspond à 50 euros par structure d'une région  
adhérente sur l'année N-1.utilisable sur l'année N avant le 31/12

- **7) Prévisionnel financier 202-2023 par P.SOUVESTRE** Vote : POUR à l'unanimité

- Le prévisionnel financier prend en compte :

- La non augmentation de la cotisation annuelle

- La non augmentation des séjours pour 2023

Remerciements à Olivier Maurel pour la tenue du site Sport en Tête.

Inciter les délégués à envoyer un maximum d'éléments ( photos, vidéos, textes) pour alimenter le site

## Assemblée Générale Elective 2022

Du 20/10/2022 à 10h45

Rappel des règles de vote au regard des statuts dont possibilité de 2 procurations par personnes  
Possibilité d'avoir maximum 2 voix par personnes et 1 pour l'établissement du votant

### Tiers sortant 2022 :

- Patrick SOUVESTRE
- Nadine PATTE
- Jean Philippe RESCHE

### Candidatures à la date du 19/10/2022 et présentation des candidats

- Patrick SOUVESTRE
- Nadine PATTE
- Francis FAUL

Jean-Philippe RESCHE après échange téléphonique avec Caroline AGOSTINI pour excuser son absence le jour de l'AG a souhaité retirer sa candidature pour obligations personnelles.

### Vote :

#### *Bureau de Vote :*

- Marie Jo JIMENEZ
- Aurélien FORGET
- Pierre Yves GERARD

### Résultats :

- |                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| - Patrick SOUVESTRE | Élu à l'unanimité  |
| - Nadine PATTE      | Élue à l'unanimité |
| - Francis FAUL      | Élu à l'unanimité  |

Déclaration en préfecture sera effectuée par Bruno LEREDDE secrétaire de Sport en tête

Fin de l'AG électorale : 11h45

signature de la présidente

Docteur Caroline AGOSTINI



Rédaction du PV : Nadine PATTE vice présidente

## SPORT EN TÊTE

## Budget prévisionnel 2022-2023

CHARGES		Exercice N	PRODUITS		Exercice N
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>		
<b>60 Achats</b>		160 900,00	<b>70 Produits des activités</b>		160 900,00
604- Voile en tête 2023		46 500,00	704- Voile en tête 2023 15*3100€		46 500,00
605- Les saisies 2023 du 6 au 14 janvier 2023		46 400,00	705- Les saisies 2023 80*580€		46 400,00
606- Bombannes du 7 au 13 mai 2023		22 200,00	706- Bombannes mai 2023 60*370€		22 200,00
607- Savines du 4 au 10 juin 2023		29 600,00	707- Savines 2020 juin 2023 80*370€		29 600,00
608- Saint lunaire du 4 au 8 septembre 2023		16 200,00	708- Saint Lunaire 60*270€		16 200,00
<b>61 Services extérieurs</b>		1 800,00	<b>74 Subventions d'exploitation</b>		0,00
6110 - Prestations de services (séjour sport en Tête)			<b>7410 - Etat</b>		
606 - Petites fournitures		0,00	7417 - Ministère des Sports CNOS		
6150 - Entretien et réparations			7418 - Emplois aidés (CNASEA)		
6160 - Primes d'assurances		1 800,00	7419 - Autres ministères		
6180 - Frais de colloques et conférences			740 -		
<b>62 Autres services extérieurs</b>		9 200,00	<b>7440 - Collectivités territoriales</b>		
6221 - Frais d'arbitrage			7441 - Conseil Régional		
6226 - Honoraires			7442 - Conseil Général		
6230 - Réalisation cd			7443 - Communes		
6234 - Prix et promo divers		500,00	<b>7460 - Partenaires privés</b>		
6251 - Frais de Fonctionnement			74 - Sport adapté		
6251 - Déplacement		3 000,00			
6253 - Frais d'hébergement			<b>75 Autres produits de gestion courante</b>		10 800,00
6260 - Logistique bureautique		500,00	708 - Adhésion établissements 70*240		10 500,00
6270 - Services bancaires		200,00	7580 - Cotisations des adhérents individuels 18*32		300,00
6280 - Reversement régions		5 000,00	758 - Remboursements divers		
6280 - Cotisations					
<b>64 Charges de personnel</b>		0,00	<b>76 Produits financiers</b>		200,00
6411 - Salaires bruts			764 - Produits cession OPCVM		
6450 - Charges sociales			767 - Intérêts comptes livret		200,00
6480 - Autres frais de personnel					
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>		0,00	<b>77 Produits exceptionnels</b>		
6510 - Frais d'affiliations			7780 - Dons		
6580 - Photos					
6581 - Frais d'organisation de stages			<b>78 Reprises sur amortissements et provisions</b>		
6582 - Frais de réception			781 - Reprises sur amortissements et provisions		
6583 - Frais de stages de formation			789 - Report des ressources non utilisées des exerc. Antér.		
<b>66 Charges financières</b>		0,00			
6611 - Intérêts des emprunts					
6616 - Autres charges financières					
<b>TOTAL I</b>		171 900,00	<b>TOTAL I</b>		171 900,00
<b>67 Charges exceptionnelles</b>		0,00	<b>77 Produits exceptionnels</b>		
6780 - Charges exceptionnelles			7780 - Dons		
6781 - Amendes et pénalités					
<b>68 Dotations aux amortissements, prov. et engagements</b>			<b>78 Reprises sur amortissements et provisions</b>		
6811 - Amortissement du Matériel			781 - Reprises sur amortissements et provisions		
689 - Engagements à réaliser sur ressources affectées			789 - Report des ressources non utilisées des exerc. Antér.		
<b>TOTAL II</b>		0,00	<b>TOTAL II</b>		
<b>86 Emploi des contributions volontaires</b>			<b>87 Contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature			Dons en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnels bénévoles			Bénévolat		
<b>TOTAL III</b>		0,00	<b>TOTAL III</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES ( I + II + III )</b>		171 900,00	<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + II + III )</b>		171 900,00
<b>Solde créditeur : Excédent</b>		0,00	<b>Solde débiteur : Déficit</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		171 900,00	<b>TOTAL GENERAL</b>		171 900,00